

Note de synthèse Comptes Administratifs 2015

Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser).

Il est élaboré par "l'ordonnateur" de la collectivité, c'est à dire le Président.

Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

Il doit être adopté par l'Assemblée au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

Un compte administratif est établi pour chaque budget, soit un pour le budget principal et un pour chaque budget annexe.

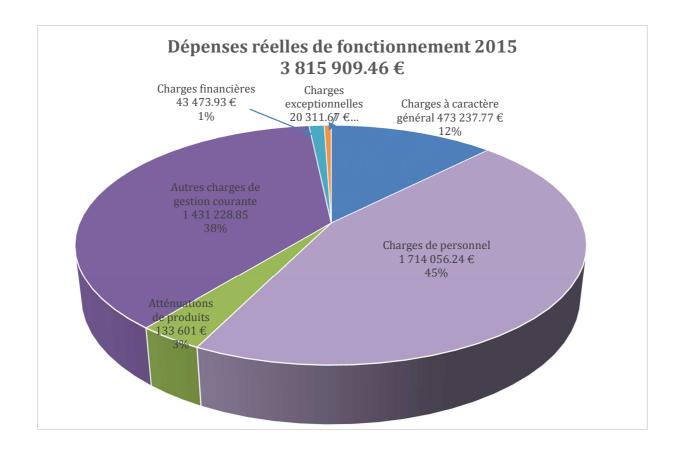
Les comptes administratifs 2015 ont été adoptés le 23 mars 2016.

LE BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève en 2015 à 3 915 595.36 € contre 3 797 282.10 € en 2014. Les dépenses réelles passent quant à elles de 3 733 463.07 € à 3 815 909.46 €. Il s'agit d'une hausse maîtrisée à 2.21 % caractérisée notamment par une hausse des charges de personnel liée à la mise en place de services du fait des réformes (rythmes scolaires par exemple) et du désengagement de l'Etat (urbanisme)



Le chapitre 011 « Charges à caractère général », comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, les divers contrats de maintenance et de prestations de services, les frais de télécommunication... s'établit à 473 237.77 €, soit une diminution de 6.71% par rapport à 2014.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » présente un montant de 1 714 056.24 € (1 592 653.42 € déduction faite des remboursements), soit une hausse de 6.96 % par rapport à 2014. L'évolution de ce poste intègre les hausses liées aux évolutions de carrière (Glissement Vieillissement Technicité), l'augmentation des cotisations, les postes en année pleine (rythmes scolaires), le personnel du Service d'Urbanisme mutualisé sur la moitié de l'année ainsi que les remplacements maladie, maternité...

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » correspond au reversement de produits à l'Etat à hauteur de 133 601.00 € en légère diminution de 1.24 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources et du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », globalise un montant de 1 431 228.85 € qui reste stable par rapport à 2014.

Il est constitué principalement :

- des participations aux organismes de regroupement, Syndicat de Pays et Syndicat Mixte des Ordures Ménagères, pour 941 507.60 €
- des subventions aux organismes privés principalement pour la gestion de structure ou d'activités à hauteur de 238 880.00 €
- des indemnités des élus : 63 010.75 €
- des subventions d'équilibre aux budgets annexes : 185 837.00 €

Les charges financières inscrites au chapitre 66 s'établissent à 43 473.93 € en baisse de 6.05 % comparé au montant 2014. Cela concerne principalement le remboursement de la dette.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » est arrêté au montant de 20 311.67 €. Cette année, un trop perçu sur une subvention a été reversé.

Recettes

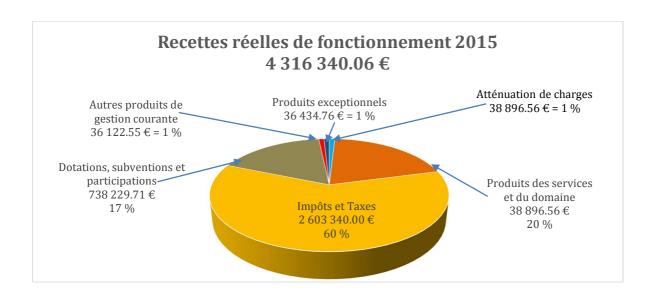
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent en 2015 à 4 321 780.25 € contre 3 838 497.04 € en 2014. Les recettes réelles s'élèvent quant à elles à 4 316 340.06 € contre 3 838 497.04 € en 2014, soit une évolution de 12.45 %. On observe donc une augmentation des recettes réelles de fonctionnement significative liée essentiellement aux deux postes de recettes suivants :

- une hausse du produit fiscal 267 061 € de plus qu'en 2014
- une augmentation en volume des redevances périscolaires et extrascolaires payées par les usagers. Hausse notamment liée aux rythmes scolaires de 168 199 € comparé au chiffre de 2014.

La Dotation Globale de Fonctionnement a quant à elle poursuivi la baisse amorcée en 2013, avec une diminution, entre 2014 et 2015 de 85 645 soit 37 %. Elle s'élève à 145 062 € pour 2015.

Pour autant, le chapitre « dotations, subventions, participations » enregistre une légère hausse de 5 766.77 € notamment grâce aux subventions perçues de la Caisse d'Allocations Familiales en lien avec les activités périscolaires.

Le chapitre « produits exceptionnels » évolue grâce à la vente de la balayeuse à hauteur de 27 000 € et passe de 8 368.06 € à 36 434.76 €, cela reste une recette exceptionnelle.



Résultat de fonctionnement 2015

| Excédent global de fonctionnement 2015 | 562 557.12 € |
|--|----------------|
| Excédent 2014 reporté | 156 372.23 € |
| Résultat de fonctionnement 2015 | 406 184.89 € |
| Dépenses de fonctionnement | 3 915 595.36 € |
| Recettes de fonctionnement | 4 321 780.25 € |

Section d'investissement

Les dépenses s'établissent à 598 088.39 € intégrant le déficit reporté 2014 de 97 425.62 €. Les dépenses réelles s'élèvent à 495 222.58 € et comprennent notamment :

- le remboursement du capital de la dette pour 93 870.90 €
- la participation au capital de la Société Publique Locale du Seuil de Bourgogne pour 18 750.00 €.
- les travaux de la voie communautaire route du camp américain à Marcilly sur Tille à hauteur de 77 602.04 € ainsi qu'une étude d'inspection d'un pont route d'Echevannes pour 4 602.00 € et l'achat de panneaux routiers pour 2 157.23 €
- la construction d'un hangar à l'aérodrome pour 134 490.14 €
- la pose de grillage sous la main courante au stade du Réveil ainsi que le remplacement des bancs de touche pour un total de 10 786.40 €
- l'acquisition d'un logiciel métier pour le service Autorisation du Droit des Sols pour 15 264.00 €
- le remplacement du standard téléphonique, du serveur informatique et de différents matériels informatiques pour 15 082.40 €
- le remplacement ou l'acquisition de différents matériels (lave-linge structure multi accueils, matériel pédagogique et matériel communautaire) pour un total de 10 535.14 €.

 Les opérations pour compte de tiers, à savoir cinq communes membres qui ont participé au groupement de commandes de travaux 2015 pour 108 672.90 €. Les communes remboursent ensuite les travaux à la Covati.

Les recettes d'investissement d'un montant de 487 420.59 € dont 387 734.69 € de recettes réelles sont constituées de :

- subventions émanant de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales pour un total de 47 071.17 €
- d'un emprunt de 110 000 €
- du fonds de compensation TVA pour 23 565.00 €
- de l'autofinancement pour un montant de 98 425.62 € (affectation du résultat)
- du remboursement des travaux de voirie réalisés par les communes à hauteur de 108 672.90 € Le besoin de financement intégrant les restes à réaliser (RàR) est de 7 200 € à la fin de l'exercice.

Résultat d'investissement 2015

| Recettes d'investissement | 487 420.59 € |
|--------------------------------------|----------------|
| Dépenses d'investissement | 500 662.77 € |
| Résultat d'investissement 2015 | - 13 242.18 € |
| Déficit 2014 reporté | - 97 425.62 € |
| Déficit global d'investissement 2015 | - 110 667.80 € |
| Besoin de financement RàR 2014 | - 7 200 € |
| Soit un déficit global de clôture | - 117 867.80 € |

Ce déficit de clôture est largement couvert par l'excédent de fonctionnement 2015 de 562 557.12 €.

LES BUDGETS ANNEXES

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement de ce budget sont des frais de personnel liés aux contrôles des assainissements non collectifs réalisés en régie ainsi qu'au secrétariat du service et le report du déficit 2014 de 12 149.43 €.

En recettes, on trouve les refacturations des contrôles aux particuliers et la prime de contrôles versée par l'agence de l'eau

Résultat de fonctionnement 2015

| Recettes de fonctionnement | 15 957.00 € |
|---------------------------------------|---------------|
| Dépenses de fonctionnement | 20 282.90 € |
| Résultat de fonctionnement 2015 | - 4 325.90 € |
| Déficit 2014 reporté | - 12 149.43 € |
| Déficit global de fonctionnement 2015 | - 16 475.33 € |

Le nombre de contrôles règlementaires de bon fonctionnement réalisés et refacturés permettra de résorber petit à petit le déficit afin de revenir à un budget équilibré (sans subvention du budget principal).

Section d'investissement

La section d'investissement, équilibrée à la fin de l'exercice à 106 060.00 €, retrace :

- les dépenses liées aux études à la parcelle demandées et remboursées par les particuliers
- les subventions perçues de l'agence de l'Eau et reversées aux pétitionnaires pour les réhabilitations des assainissements non collectifs.

<u>Immeuble Trésorerie</u>

Ce budget est consacré à l'entretien du bâtiment abritant la trésorerie d'Is-sur-Tille.

Les dépenses de fonctionnement concernent le remboursement des intérêts d'emprunt et l'entretien du bâtiment et du terrain. Elles sont équilibrées en recettes par les loyers versés par la trésorerie générale et le report de l'excédent 2014 à hauteur de 3 951.18 €.

Résultat de fonctionnement 2015

| Recettes de fonctionnement | 13 725.00 € |
|--|-------------|
| Dépenses de fonctionnement | 6 432.36 € |
| Résultat de fonctionnement 2015 | 7 292.64 € |
| Excédent 2014 reporté | 3 951.18 € |
| Excédent global de fonctionnement 2015 | 11 243.82 € |

En dépenses d'investissement, on retrouve le déficit reporté à hauteur de 4 700.13 €, le remboursement du capital de l'emprunt pour 9 250.71 € et les travaux d'aménagement de l'entrée du bâtiment 9 571.52 €.

Les recettes sont dites recettes financières (autofinancement et amortissements) pour 8 890.64 €.

Résultat d'investissement

| Recettes d'investissement | 8 890.64 € |
|--------------------------------------|---------------|
| Dépenses d'investissement | 18 822.23 € |
| Résultat d'investissement 2015 | - 9 931.59 € |
| Déficit 2014 reporté | - 4 700.13 € |
| Déficit global d'investissement 2015 | - 14 631.72 € |

Le déficit lié aux travaux pour lesquels aucun emprunt n'a été contracté sera résorbé au fil du temps, ce budget étant excédentaire avant la réalisation de ces travaux.

Seuil de Bourgogne - Til-Châtel

Ce budget est impacté par des opérations d'ordre afin d'équilibrer en fin d'exercice la section de fonctionnement et de transférer les dépenses réalisées en section d'investissement.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est équilibrée à la fin de l'exercice à 163 532.29 €. Les principales dépenses réelles sont les frais financiers liés au remboursement des emprunts pour 62 866.06 € et les prestations liées à la communication et au développement économique pour 37 286.20 €.

| Total dépenses | 163 532.29 € | Total recettes 163 532.29 € | |
|------------------|--------------|------------------------------|--|
| Dépenses d'ordre | 62 866.06 € | Recettes d'ordre161 695.94 € | |
| Dépenses réelles | 100 666.23 € | Recettes réelles 1836.35€ | |

Section d'investissement

Les dépenses de cette section sont le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 75 157.07 € auquel s'ajoute le déficit reporté 2014 d'un montant de 155 782.71 €. Il n'y a pas de recettes dans cette section.

| Total y compris déficit | 329 769.66 € |
|-------------------------|--------------|
| Déficit 2014 reporté | 155 782.71 € |
| Total dépenses | 173 986.95 € |
| Dépenses d'ordre | 98 829.88 € |
| Dépenses réelles | 75 157.07 € |

La section d'investissement présente donc un déficit 2015 de 329 769.66 €.

A compter du budget 2016, un versement du budget principal viendra abonder ce budget annexe afin de compenser les annuités d'emprunt et résorber ce déficit petit à petit.

Office de tourisme

Ce budget annexe est dédié aux activités de l'office de tourisme et à la gestion du bâtiment.

Section de fonctionnement

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève en 2015 à 93 587.56 € contre 95 365.58 € en 2014 ce qui montre l'effort de maîtrise des dépenses.

Les dépenses sont constituées par deux chapitres principaux :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 23 241.20 € (contre 26 627.53 € en 2014)
- Les charges de personnel pour un montant de 66 825.26 € (contre 65 599.62 € en 2014)

Les recettes représentent un montant total de 99 036.67 € en tenant compte du report 2014 de 12 101.23 €. La diminution de 7.84 % est liée au versement d'équilibre émanent du budget principal qui a été minimisé.

Résultat de fonctionnement 2015

| Excédent 2014 reporté Excédent global de fonctionnement 2015 | 12 101.23 € 5 449.11 € |
|---|----------------------------------|
| Résultat de fonctionnement 2015 | - 6 652.12 € |
| Dépenses de fonctionnement | 93 587.56 € |
| Recettes de fonctionnement | 86 935.44 € |

Section d'investissement

Les dépenses couvrent l'acquisition de petit matériel.

Les recettes sont financières (amortissements, FCTVA) et excédent reporté.

Résultat d'investissement

| Recettes d'investissement | 1 561.94 € |
|---------------------------------------|------------|
| | |
| Dépenses d'investissement | 403.98 € |
| Résultat d'investissement 2015 | 1 157.96 € |
| Excédent 2014 reporté | 1 694.86 € |
| Excédent global d'investissement 2015 | 2 852.82 € |

Ecole de musique

Section de fonctionnement

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève en 2015 à 264 579.69 € contre 239 611.39 € en 2014. L'augmentation est liée à la mise en place de nouveaux cours (cirque sur l'année pleine, dumiste notamment). Le nombre d'heures de cours est réajusté à la rentrée en fonction du nombre d'inscriptions.

Les dépenses sont constituées par deux chapitres principaux :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 11 559.01 € (contre 13 657.51 € en 2014)
- Les charges de personnel pour un montant de 251 898.68 € (contre 225 607.88 € en 2014)

Les recettes s'élèvent à 269 943.25 € y compris le report de 2014 d'un montant de 15 933.30 €. Elles sont constituées principalement :

- Des redevances des usagers pour 68 146.50 €
- Des remboursements sur rémunérations du personnel pour 6 544.87 €
- De subventions du Conseil Départemental à hauteur de 43 622.00 €
- De la participation des collectivités partenaires pour 26 276.00 €
- Du versement du budget principal d'un montant de 105 105.00 €

Résultat de fonctionnement 2015

| Excédent global de fonctionnement 2015 | 5 363.56 € |
|--|---------------|
| Excédent 2014 reporté | 15 933.30 € |
| Résultat de fonctionnement 2015 | - 10 569.74 € |
| Dépenses de fonctionnement | 264 579.69 € |
| Recettes de fonctionnement | 254 009.95 € |

Il est préconisé pour l'avenir un maintien de l'activité de l'école à budget constant.

Section d'investissement

Les dépenses sont constituées uniquement du déficit d'investissement reporté de 436.04 € Les recettes sont financières (amortissements, FCTVA).

Résultat d'investissement

| Recettes d'investissement | 1 381.04 € |
|---------------------------------------|------------|
| Dépenses d'investissement | 0.00€ |
| Résultat d'investissement 2015 | 1 381.04 € |
| Déficit 2014 reporté | - 436.04 € |
| Excédent global d'investissement 2015 | 945.00 € |